

citer un qui a existé depuis la publication de son Ouvrage. C'est dans la dernière guerre lorsque la France a envahi la Flandre-Hollandoise, levé des contributions, & fait toutes sortes d'hostilités sans qu'il y avoit eu préalablement aucune Déclaration de Guerre, de part ou d'autre.

Les Annales de France nous fourniroient plusieurs autres exemples de la même espèce; & criera-t-elle à l'injustice sur des procédés que ses Rois & ses Ministres ont autorisés par tant de faits de toute notoriété.

Objectera-t-elle qu'elle n'a pas refusé de faire Justice à la Grande-Bretagne? Un simple narré du fait détruira cette objection.

Les deux Couronnes disputent sur les Limites d'Acadie. La Grande-Bretagne demande à la France quelles sont les Limites qu'elle prétend donner à cette Province? La France *répond par écrit*, que l'Acadie comprend toute la Peninsule, & demande de son côté que des Commissaires soient nommés pour régler finalement les choses en dispute. La Grande-Bretagne y consent, & les deux Cours conviennent qu'on ne doit faire ni d'un côté ni de l'autre aucune innovation jusqu'à ce que les Commissaires soient d'accord, ou que leurs Conférences soient rompues. Malgré cette Convention les François entrent à main armée dans la Peninsule, ils en font retirer par force les habitants sujets de la Grande-Bretagne; ils en brûlent les habitations; ils bâtissent un Fort sur l'Isthme, qui sépare la Peninsule du Continent: ils excitent les Sauvages à faire la guerre aux Anglois, & leur donnent des Munitions, & des renforts de ces mêmes François d'Acadie qui, selon leur Système présent, sont leurs sujets.

La Grande-Bretagne demande en vain que l'on cesse ces IncurSIONS sur la Peninsule, & sur le Territoire en dispute. Quelques fois la France;